



COMPTE-RENDU DE LA REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU VENDREDI 19 JUIN 2020**

Le Conseil Municipal de LE VAL, légalement convoqué le **Samedi 13 juin 2020**, s'est réuni au Foyer Haut, en séance ordinaire, le **Vendredi 19 juin 2020 à 18 heures 30 préséance, 18 heures 45 ouverture de la séance**, sous la présidence de Monsieur Jérémy **GIULIANO**, Maire.

A l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal était ainsi composé :

Présents : MM. Jérémy **GIULIANO** - Alain **ALBERTI** - Colette **ALEXANDRE** - Christian **BENTOUMI** - Laurence **BERLEMONT** - Anastasia **BRENGUIER** - Jeanne **CAVALLARO** - Gisèle **CONFORTI** - Jean **CULINATI** - Géraldine **DUDON** - Anaïs **DUFEUX** - Max **FABRE** - Patrick **FALANTIN** - Norbert **GIRAUD** - Marie-Sylvie **GROVER** - Colette **LAIRE** - Julien **LASSAUQUE** - Christian **LEFEVRE** - Michel **MAUREL** - Pauline **NEPVEUX** - Luc **PERNEY** - Corinne **RINAUDO** - Georges **AYMONIN** - Olivier **BARALE** - Josiane **VILAIN**.

Représentée : Mme Sophie **ARGOUARC'H** représentée par M. Julien **LASSAUQUE**.

Absent : M. Steve **COURDOUAN**.

Soit 25 présents, 1 absent ayant donné pouvoir, 1 absent, soit 26 votants.

Après avoir procédé à l'appel nominatif et constaté l'existence du quorum, M. le Maire ouvre la séance.

L'assemblée délibérante adopte à l'unanimité la tenue du Conseil Municipal à huis clos.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité **Mme Anastasia BRENGUIER**, pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

Les points suivants de l'ordre du jour ont été débattus et mis au vote :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Vote : Adopté à la l'unanimité.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT

Vote : Adopté à la l'unanimité.

INDEMNITES DES ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vote : Adopté à la l'unanimité.

A

ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Vote : Adopté à l'unanimité.

1 abstention, M. Olivier BARALE.

CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES FACULTATIVES FINANCES

Vote : Adopté à l'unanimité.

Les titulaires sont :

1. Alain ALBERTI
2. Colette ALEXANDRE
3. Olivier BARALE
4. Luc PERNEY

Les suppléants sont :

1. Anastasia BRENGUIER
2. Marie-Sylvie GROVER
3. Michel MAUREL

CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES FACULTATIVES URBANISME

Une seule liste est candidate.

Vote : Adopté à l'unanimité.

Les titulaires sont :

1. Christian LEFEVRE
2. Georges AYMOUNIN
3. Géraldine DUDON
4. Max FABRE

Les suppléants sont :

1. Jean CULINATI
2. Luc PERNEY
3. Julien LASSAUQUE

DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vote : Adopté à l'unanimité : 8 membres.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Une seule liste est déposée par le groupe majoritaire du Conseil Municipal :

1. Corinne RINAUDO
2. Christian BENTOUMI
3. Colette ALEXANDRE
4. Anaïs DUFEUX
5. Jean CULINATI
6. Gisèle CONFORTI
7. Pauline NEPVEUX
8. Marie-Sylvie GROVER

Une seule liste étant candidate, M. le Maire propose à l'assemblée délibérante de procéder à un vote simplifié à main levée : Accordé à l'unanimité.

Vote :

Adopté à l'unanimité.

Sont donc élus membres du CCAS :

1. Corinne RINAUDO
2. Christian BENTOUMI
3. Colette ALEXANDRE
4. Anaïs DUFEUX
5. Jean CULINATI
6. Gisèle CONFORTI
7. Pauline NEPVEUX
8. Marie-Sylvie GROVER

DESIGNATION DES MEMBRES ELUS AFIN DE SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Une seule liste est candidate.

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le titulaire est :

- Alain ALBERTI

Le suppléant est :

- Michel MAUREL

PROPOSITION DE NOMS DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AFIN DE SIEGER AU SEIN DE LA CCID

Vote : Adopté à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Une seule liste est déposée par le groupe majoritaire du Conseil Municipal :

Les titulaires sont :

1. Alain ALBERTI
2. Colette LAIRE
3. Jean CULINATI
4. Josiane VILAIN
5. Max FABRE

Les suppléants sont :

1. Christian LEFEVRE
2. Luc PERNEY
3. Michel MAUREL
4. Sophie ARGOUARCH
5. Steve COURDOUAN

Une seule liste étant candidate, M. le Maire propose à l'assemblée délibérante de procéder à un vote simplifié à main levée : Accordé à l'unanimité.

Vote : Adopté à l'unanimité.

7/1

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL LOCAL DE SECURITE POUR LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CLSPD)

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le titulaire est :

- Max FABRE

Le suppléant est :

- Jean CULINATI

ELECTION DES DELEGUES : PIDAF DU PAYS BRIGNOLAIS

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le titulaire est :

- Max FABRE

Le suppléant est :

- Patrick FALANTIN

ELECTION DES MEMBRES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SIVU DE LA LOUBE

Vote : Adopté à l'unanimité.

Les titulaires sont :

1. Luc PERNEY
2. Max FABRE

Le suppléant est :

1. Julien LASSAUQUE

DESIGNATION DES MEMBRES ELUS AFIN DE SIEGER AU SEIN DU SIVAAD

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le titulaire est :

- Alain ALBERTI

Le suppléant est :

- Michel MAUREL

ELECTION DES MEMBRES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU GROUPEMENT DE COMMANDES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU VAR

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le titulaire est :

- Alain ALBERTI

Le suppléant est :

- Michel MAUREL

ELECTION DU MEMBRE REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA SPL ID 83

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le titulaire est :

- M. Max FABRE

A

ELECTION DES MEMBRES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SYMIELEC VAR

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le titulaire est :

- Norbert GIRAUD

Le suppléant est :

- Luc PERNEY

ELECTION DES MEMBRES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES STRUCTURES SUIVANTES :

- **Mission locale de Brignoles**
- **Fédération des Villes Jumelées et des Communes Européennes**
- **Association des Communes Forestières du Var**

- **Mission locale de Brignoles**

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le titulaire est :

- Gisèle CONFORTI

Le suppléant est :

- Colette ALEXANDRE

- **Fédération des Villes Jumelées et des Communes Européennes**

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le titulaire est :

- Jean CULINATI

Le suppléant est :

- Julien LASSAUQUE

- **Association des Communes Forestières du Var**

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le titulaire est :

- Colette LAIRE

Le suppléant est :

- Julien LASSAUQUE

TRANSPORTS SCOLAIRES : PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS D'ABONNEMENT DES FAMILLES

Vote : Adopté à l'unanimité.

TARIFS DES PRESTATIONS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES A COMPTER DE LA RENTREE 2020-2021

Vote : Adopté à l'unanimité.

APPROBATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR POUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Vote : Adopté à l'unanimité.

4

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION DE TRANSFERT D'UN ELEMENT PATRIMONIAL ENTRE L'ASSOCIATION LES AMIS DE PARACOL ET LA COMMUNE DU VAL

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DU VAL ET LE CABINET D'AGRONOMIE PROVENCALE DANS LE CADRE DU SPONSORING DU RUCHER

Vote : Adopté à l'unanimité.

VOTE DU TAUX DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES 2020

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE D'APPROUVER LE PROJET DE FINANCEMENT GAL LEADER PROVENCE VERTE SAINTE BAUME : « SENTIER PATRIMONIAL PARTICIPATIF DE LA RIBEIROTTTE – LE VAL »

Vote : Adopté à l'unanimité.

ADMISSION EN NON-VALEURS DE RECETTES IRRECOUVRABLES SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

Vote : Adopté à l'unanimité.

ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE DE CONFECTION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES POUR LE CONCOURS DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION DE RUPTURE CONVENTIONNELLE AVEC UN AGENT

Vote : Adopté à l'unanimité.

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET

Vote : Adopté à l'unanimité.

DEMANDE D'AUTORISATION DE RECRUTER DU PERSONNEL SOUS FORME DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE CREER DES EMPLOIS SAISONNIERS

Vote : Adopté à l'unanimité.

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT D'ANIMATION

Vote : Adopté à l'unanimité.



Liste des décisions du Maire prises en application des délégations relevant de l'article L2122-22 du CGCT :

- Octroi d'une concession de terre trentenaire : Famille CELLETTE.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 20h16.



LE MAIRE,
Jérémie GIULIANO

